



Fonds social lycéen

Chers parents,

Le lycée peut accompagner les familles rencontrant des difficultés financières ponctuelles ou durables, notamment grâce au **fonds social lycéen**.

Ce dispositif permet de soutenir les élèves en contribuant, par exemple, aux frais de restauration, de transport, de matériel scolaire ou de sorties pédagogiques.

Si vous êtes concernés, n'hésitez pas à prendre contact, en toute confidentialité, avec les services d'intendance de l'établissement. Nous étudierons votre demande avec attention, dans le respect de votre situation.

Notre objectif est que chaque élève puisse poursuivre sa scolarité dans les meilleures conditions possibles.

Bien cordialement,
Pour le lycée JJ Rousseau

Emmanuel Tranchant,
Proviseur.



Fonds social lycéen

Chers parents,

Le lycée peut accompagner les familles rencontrant des difficultés financières ponctuelles ou durables, notamment grâce au **fonds social lycéen**.

Ce dispositif permet de soutenir les élèves en contribuant, par exemple, aux frais de restauration, de transport, de matériel scolaire ou de sorties pédagogiques.

Si vous êtes concernés, n'hésitez pas à prendre contact, en toute confidentialité, avec les services d'intendance de l'établissement. Nous étudierons votre demande avec attention, dans le respect de votre situation.

Notre objectif est que chaque élève puisse poursuivre sa scolarité dans les meilleures conditions possibles.

Bien cordialement,
Pour le lycée JJ Rousseau

Emmanuel Tranchant,
Proviseur.